

**RELEVÉ de DECISIONS (et INFORMATIONS)
Commission Nationale Animation Sportive
11 et 12 janvier 2019**

La Commission Nationale de l'Animation Sportive s'est réunie le vendredi 11 et le samedi 12 Janvier 2019 à PARIS.

Présents : Brigitte GARREAU, Stéphanie TOUZET, Anne PROUVOST, Nicolas BIGOT, Isabelle DEPRAZ, Thomas FAURE, Emmanuel GUERIN, Ludovic LEONARD, Jérôme NEVOUX, Sylvain PASQUIER, Nicolas MARZIN, Séverine TROSSEAU, Jean-Luc VIALA,

Excusés : Charlotte MONNIER, Gilles SIMERMANN

Pour les Services Nationaux : Frédéric MORY, Geoffrey BRASSART et Didier CATTART

Pour le Bureau National : Isabelle PERRIN

Pour la CSRL : Claude RENAULT

AXES de RÉFLEXIONS	DÉCISIONS
<p>Informations sur les Coordinateurs de territoire</p>	<p>Intervention de 2 coordinateurs territoriaux afin de présenter leur rôle et leurs missions sur trois champs d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Structuration du territoire y compris la création de nouveaux comités. . Développement et mise en place des animations institutionnelles. . Formations <p>Le lien avec l'Animation Sportive n'y est pas inscrit, mais se formalise sur le terrain.</p>
<p>1/ Rappel des missions des membres de la CNAS</p>	<p>Rappel de l'article 38 des statuts, relative à la désignation des membres.</p> <p>Les missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le membre de la CNAS n'est pas représentant de son sport mais doit avoir une vision politique inspirée de son expérience de terrain avec une conception à spectre national, tous sports confondus, sur l'organisation de l'animation sportive en général. . Il représente son territoire en faisant remonter les requêtes et demandes du terrain. Être en connaissance des particularités de son territoire pour les défendre. . Il prend part active aux réflexions collégiales en connaissance de son territoire avec une vision nationale (être conscient de l'impact des décisions sur le réseau national) . Il prend part active aux votes et décisions de la CNAS. . Il porte et transmet les informations à son territoire en respectant les délais d'édition du relevé de décision : exercer son droit de réserve sur les informations confidentielles.
<p>2/ Élection du (de la) président (e)</p>	<p>Jean-Luc VIALA est élu Président de la CNAS.</p>

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

3/ Un nouvel outil pour les quotas	<p>Présentation de cet outil au service du calcul des quotas : il permettra de prendre en compte les 3 paramètres de calcul :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Quotas de base . Quotas en rapport avec les résultats . Quotas en rapport avec le nombre de pratiquants dans chaque territoire : basé sur les statistiques d'Usport. <p>En ce sens, il est demandé au service informatique, la possibilité pour chaque niveau (comité, territoire et national) de pouvoir générer les statistiques de pratiquants de leur réseau (comité pour les districts et comité ; territoire pour l'ensemble districts, comités et territoire ; national pour districts, comités, territoires et national)</p>
4/ État des championnats 2019	<p>Le calendrier met en évidence le manque d'implantation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> . La danse Lycée . Le raid <p>Concernant des réflexions en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'escrime est en cours d'organisation : Prise en charge par une collaboration tripartite (national (CTN), établissement ; fédération) ; situation géographique prévue sur le comité 44 (avec leur accord) ; le territoire est sollicité. . Le badminton est confirmé à Beauvais . Le VTT est en cours de confirmation par le comité 26. . Le tri sport minimes est en cours de confirmation par le comité 85
5/ la FISEC 2019	<p>Les 71e jeux auront lieu à Bucarest en Roumanie du 15 au 21 juillet 2019.</p> <p>Nous prévoyons une délégation française de 90 jeunes (JO compris).</p> <p>La FSCF complètera la délégation française par une inscription en Gymnastique.</p> <p>Les choix de sports que nous représenterons seront définis à la fin du mois de janvier en fonction des autres délégations.</p> <p>La France se porte candidate pour l'organisation des jeux de 2023 : un appel à candidatures sur le réseau sera lancé et un groupe de travail (COFIL) sera créé.</p>
6/ Les formations nationales de JO	<p>État des lieux des stages JO :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Octobre 2018 : athlétisme à Chatenay Malabry, Badminton à Eaubonne et Rugby à Marcoussis. . Fin novembre 2018 : les sports collectifs à Bourges. Une vigilance est à souligner sur la perte et le manque d'effectifs de candidats (notamment en football) <p>Le CREPS de Chatenay est progressivement abandonné (ne pouvant plus accueillir malgré les réservations et une convention signée) au profit du CREPS de Bourges, où la majorité des stages s'est déroulé (notamment en sports collectifs)</p> <p>La maison du handball (Créteil) est sollicitée pour 2019.</p> <p>Nouveauté : un stage pour les Juges Adultes Athlétisme : du 5 au 8 février en formation théorique et sur la durée de la compétition.</p> <p>Réflexion : le JO d'équipe en athlétisme (non certifié JO et rapportant 30 points à son équipe) peut-il valider le HNSS, si son équipe réalise un podium ?</p> <p>Rappel de décision CTN Athlétisme Novembre 2018 :</p> <p>« Concernant les JO faisant partis d'une équipe et donc apportant des points à l'équipe, si son équipe fait un podium et comme il participe au podium, alors ce JO obtient le statut HNSS. Modification à envisager pour l'année scolaire prochaine afin que le JO sur le podium ait obligatoirement participé au stage national, pour obtenir les points HNSS. »</p> <p>La CNAS se range à la décision de la CTNA et est en attente des modifications annoncées.</p> <p>A l'étude : avoir plusieurs niveaux de validation comme en sports-collectifs ?</p>

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

	<p>Doit-on étendre l'obligation du stage national aux autres sports notamment les sports collectifs, pour accéder au HNSS ?</p> <p>Difficulté et impossibilité d'accueillir l'ensemble des JO sur les stages sur le plan logistique et financier.</p>
<p>7/ Projet de refonte du livret de JO</p>	<p>Constat : Le livret n'est pas forcément pratique et reste peu utilisé par les JO. Le contenu est à revoir et à compléter</p> <p>Proposition d'un nouveau format avec une carte faisant apparaître les différents niveaux de certification (comité-territoire-national) : Une carte JO Théorie – Pratique avec Comité-Territoire-National avec un système de poinçonnage.</p> <p>Demande unanime à ce que Usport permette de générer l'édition de cette carte en y associant le numéro de licence.</p> <p>Création d'un groupe de travail (avec la CNF) sur la refonte du livret (format carte et contenus spécifiques : une grille d'évaluation par sport, ...) pour une mise en place à la rentrée 2020.</p>
<p>8/ groupe de travail pour la rencontre des CTNs</p>	<p>24 responsables de CTNs par sport seront conviés les 8 et 9 mars 2019.</p> <p>Objectif de mise en cohérence des règlements spécifiques avec les règlements généraux, les statuts et le règlement intérieur.</p> <p>2 types de travaux seront commandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> . « Toilettage » : Ajustement et corrections des erreurs et référencement des articles SANS modification de la pratique qui pourrait impacter le fonctionnement de Usport : échéance pour juin 2019 pour mise à effet à la rentrée 2019. . Travail de fond sur chaque règlement : échéance pour juin 2020 pour mise à effet à la rentrée de 2020. <p>Après cette réunion, si nécessaire, un membre de la CNAS sera convié aux prochaines CTN, afin de compléter le travail entamé.</p> <p>2 autres travaux communs aux CTN et CNAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Une réflexion complémentaire relative à la planification calendaire de périodes d'organisation des championnats (pour une meilleure fluidité de l'année) sera initiée. . Une sollicitation des CTNs relative à la recherche d'implantations à N+2 (3)
<p>9/ mutualisation du calendrier des championnats nationaux</p>	<p>Objectif : informer et prévenir le réseau rapidement des modifications calendaires.</p> <p>Par le site national : nécessité de développer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une exportation du calendrier 2) Un signalement d'alerte (par mailing list) dès qu'il y a un changement de date sur le site. 3) D'avoir une synchronisation sur agenda perso avec l'agenda du site ugsel. Sans pouvoir modifier l'agenda par celui qui reçoit. <p>Dans l'attente de ces modifications, les services nationaux enverront un mail de vigilance aux territoires et aux membres de la CNAS.</p> <p>De façon plus générale, demande est faite de communication systématique aux territoires et aux membres de la CNAS sur les mises à jour et les modifications apportés aux documents qui sont en ligne.</p>

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

<p>10/ l'accréditation sur les championnats nationaux</p>	<p>Rappel du contexte social : suite à des obligations ministérielles sécuritaires (plan Vigipirate, prévention des risques liés au terrorisme et à l'organisation des manifestations de masse, ...), il nous faut mettre en place les dispositifs de sécurité en conformité avec les exigences préfectorales.</p> <p>Faut-il l'obligation de l'accréditation ? sous quelle forme ? La licence fait elle office d'accréditation ? si oui, il faudra de nouveau la matérialiser. la licence avec photo serait l'accréditation NATIONALE pour l'année scolaire.</p> <p>Décision : si l'organisateur souhaite une accréditation, la licence fait office d'accréditation sécuritaire. Si l'organisateur souhaite avoir sa propre accréditation (logo, sponsors, informations, souvenir) c'est à lui de la fabriquer. Lors du championnat, sera attaché au tour de cou : la licence avec photo plastifiée (obligatoire) et l'accréditation organisateur (si exigée).</p>
<p>Dates des prochaines CNAS :</p>	<p>. 08 et 09 Mars 2019 : groupe de travail : accueil des responsables des CTN</p> <p>. 27, 28 et 29 Juin 2019</p>

Délégué national second degré

Didier CATTART

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05
Tél.: 01.44.41.48.50 - www.ugsel.org